L'ABEILLE.

BULLITT, MAGNE & CO.
No. 51, RUE DE CHARTRES

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance [illegible] Les abonnés qui voudront cesser [illegible] devront en donner avis [illegible]

ANNONCES—Une piastre par carré, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. [illegible]

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles [illegible] seront payés [illegible]

LES ANNONCES qui ne seront pas [illegible] payées d'avance [illegible]

LES ANNONCES qui portent de la ligne ordinaire des [illegible] ventes de plantations et habitations, [illegible] à vendre, à louer ou à affermer, [illegible]

AUCUNE ANNONCE de fabrique ne sera publiée, à moins [illegible] payé d'avance [illegible]

LES LETTRES et autres [illegible] la saison des [illegible] $8.50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et [illegible] paieront double de [illegible]

POUR NEW-YORK.
Par Key-West et Charleston—Départ jeudi le 24 juin, à 5 heures, P. M. [illegible]—Le magnifique steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright, continuera de faire ses voyages entre la Nouvelle-Orléans et New-York pour la mer, et ayant de magnifiques emménagements, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue de la Douane ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
N. B. Des chambres pour familles peuvent être arrêtées [illegible] 17 juin

PARTIES DE PLAISIR.
POUR MANDEVILLE, LEWISBURG et Madisonville—Le bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, commencera ses voyages réguliers à Mandeville, Lewisburg, et Madisonville, samedi 29 du courant, et continuera à les faire durant l'été, en partant du bout du [illegible] au lac Pontchartrain les samedis après l'arrivée des chars de 4 heures de l'après midi. A son retour, il partira de Madisonville les dimanches à 4 heures de l'après midi. 29 mai—30

PAQUEBOT RÉGULIER POUR MANDEVILLE, LEWISBURG & COVINGTON—Le steamer fin marcheur WALKER, capitaine J. A. Bonneval, ayant [illegible] partira pour les ports ci-dessus, tous les mardis et jeudi après l'arrivée des chars de 4 heures [illegible]
Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington [illegible]
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine, à bord

PAQUEBOT DE BAYOU SARAH ET PORT HUDSON.
[Nouvel arrangement.]
Le steamer PERSIAN, capitaine Jesse Hart, partira à l'avenir de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et à son retour il quittera Bayou Sara le [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier
27 avril ou à STETSON & AVERY

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle. Orléans et Mobile. Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à [illegible] P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, [illegible] City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi à 6 heures.
Partira de la Nouvelle Orléans pour la Mobile, tous [illegible] à 5 heure P. M. touchera aux endroits ci-dessus [illegible]
[illegible] de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les [illegible] à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus, et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures.
[illegible] l'Echo fera un voyage par semaine à la [illegible] et partira d'ici le samedi soir 26 courant, à 6 heures [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN, 54, Nlle. Levée.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires—Le fin marcheur GEN'L. HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant [illegible] entre la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à [illegible] m, et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

BATEAU DE LA MALLE DES ÉTATS-UNIS—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et [illegible] à [illegible] A. M., et de Bayou Sarah, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord. [illegible]

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme paquebot régulier, pour [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.

CABOTAGE.

POUR PHILADELPHIE—La goélette fine voilière RIO, capt Cozzens, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR BOSTON—Ligne de paquebots. La barque BASHAW, capt Frederick Homes [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—La barque voilière ALTMORE, capitaine Blanc, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la Presse d'Orléans ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick fin voilier, de première classe SPLENDID, capt. King, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. [illegible] s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR NORFOLK, City Point et Richmond—Le brick paquebot ORLEANS, capitaine William Wickham, ayant la plus forte partie de son chargement engagé, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue des Magasins, ou à JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal.

PORTS D'EUROPE.

POUR LONDRES—Le navire de première classe HERCULEAN capitaine B. Cook, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et les emménagements [illegible] Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re classe, fin voilier, CLIFTON, capitaine Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le fret de 100 boucauts et 300 balles [illegible] passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

POUR LONDRES—Le navire de première classe et fin voilier, TENNESSEE, capitaine Wise, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de [illegible] d'un paquebot, s'adresser à A. L. ADDISON & Co, Bank Place, ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

VENDRE OU A FRETER

ON a besoin d'acheter un brick fin voilier, pouvant porter 1500 barils—Aussi d'une petite goélette de 800 barils. S'adresser à JOHN ALEXANDER, 15, Canal

ON a besoin d'affréter, un brick ou une goélette d'environ 150 tonneaux pour prendre un chargement d'un port du Golfe à New York. S'adresser à W. M. C. TOMPKINS & Co. 59, rue Gravier.

A FRETER—La barque de Brême, J. H. ADAM S'adresser au capitaine à bord ou à SCHMIDT & Co. 93, rue Bienville.

A FRETER—POUR PHILADELPHIE. On a besoin d'un navire pour prendre un chargement pour ce port. Il serait expédié de suite. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp

On demande un navire pour charger 200 boucauts de sucre sur la côte pour New York. S'adresser à ANDREW S BARKER, [illegible] Commune.

ON a besoin d'un navire anglais, français, belge ou américain pour prendre un chargement à Tabasco ou à Laguna, et le transporter dans un port d'Europe. S'adresser à J. W. ZACHARIE, 60 Douane

MAISONS A LOUER.
UNE MAISON en briques et à étages, très convenable pour tenir une auberge, située rue de la Vieille-Levée, entre Hôpital et Quartier; possession donnée le premier juillet.
[illegible] en briques et à étages, située rue Bourbon, entre [illegible] et St. Philippe, possession donnée le premier juillet.
[illegible] située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo. Cette maison est en parfait état et offre toutes les commodités pour une grande famille.
[illegible] située rue Moreau entre Port et St. Ferdinand [illegible] Architectes.
[illegible] situées rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine.
Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser [illegible] Chartres No. [illegible] CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER—Le magasin à trois étages No. 47, rue Bienville, entre celles Royale et Chartres. On peut [illegible] possession immédiatement. S'adresser à SCHMIDT & Co., 93 rue Bienville.

A LOUER—Une maison en briques à étages, située dans la rue des Ursulines entre Bourbon et Royale. S'adresser à LAUVE FRÈRES, No. 26, Vieille-Levée.

150000 MILLIERS cigares de la Havane de la marque de l'Espérance comme la qualité [illegible] Canones, Imperiales, [illegible] à vendre par F. TIO, 76, rue Ste Anne

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.
BANQUE DE LA LOUISIANE,
Nlle.-Orléans, 17 mai 1841.
La récompense ci-dessus est offerte par cette institution, pour l'arrestation et la livraison de F. H. Kerblon jusqu'à [illegible] employé comme teneur de livres à la [illegible] devant les tribunaux de cette ville et de l'Etat, pour subir une punition.
Par ordre de la Direction,
15 mai W. M. E. LEVERICH, Caissier.

$ 2000 DE RECOMPENSE.
Banque de la Louisiane.
LA récompense ci-dessus sera offerte à celui qui arrêtera [illegible] Dauney, ex-commis receveur, et Charles Zénon [illegible] de cette ville, de manière à ce qu'ils soient jugés et punis par les tribunaux de cet Etat.
Il sera payé une somme additionnelle de $1000 s'ils sont pris hors de l'Etat.
Par ordre du Bureau,
10 mai J. E. LEVERICH, Caissier.

SACS DE SALPÊTRE—1600 sacs de salpêtre en magasin et à vendre par LAUVE FRÈRES, 26 Vieille-Levée.
17 mai—1m

HECHLER & STIRN,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
Encoignure des rues de la Commune et Tchoupitoulas. Ils reçoivent en magasinage toutes sortes de marchandises à des prix raisonnables. 18 juin

ASSURANCES SUR
LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et les primes exhorbitantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la classe de sa charte qui autorise à contracter ces assurances sur la vie, à des primes qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.
L'échelle des primes adoptées par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans l'Inde [illegible] il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.
D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.
La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.
Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
1 m rs—[illegible] CH. BRIGGS, secrétaire

MARCHANDISES Sèches d'Exportation—En débarquement du navire Tallahassee et reçu par les derniers arrivages, de Liverpool,
Mousseline imprimée;
Mousseline imprimée pour deuil;
Mousseline batiste et jaconat;
Mousseline Dimity;
Indiennes imprimées, de grande variété;
Indiennes bleues et noires;
Velours, L [illegible] uni et à dessins;
Shawls et Mouchoirs en coton;
Cotonade, qualité supérieure;
Bretagnes, toile à drap, écrue;
Draps casimir, bayettes,
Ainsi que d'autres articles convenables aux marchés du Mexique et du Texas, à vendre à des termes libéraux, par
22 mai— R. D. BLOSSMAN.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe—Un assortiment de marchandises nouvelles, ombrelles et marquises, gants fil et soie, [illegible] bourses, cravates, chemises, [illegible] petits cols satin, [illegible] peignes pour retenir les chapeaux de dames, bouppes, chapeaux d'hommes, larges bords, de pour enfants en paille et feutre, parfumerie, ballons en gomme élastique, nécessaires de voyage, dépôt d'Ondine Pelletier.
Sélénite pour teindre les cheveux, fournitures de coiffeur, perruques, bandeaux, et autres postiches.
95 odeurs différentes de Prévost pour le mouchoir.
Donne des leçons de coiffure.
T. MOREAU, [illegible]
159, rue Royale, encoignure St. Pierre, et 96, rue Saint Charles, en face de l'Hôtel Exchange. 19 mai

TRÉSOR DE LA POITRINE.
Pâte Pectorale de mou de veau, de Degenetais, pharmacien Chimiste à Paris.
DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi [illegible] affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles [illegible] un usage, en un mot, les [illegible] plus distingués de Paris, après avoir constaté et reconnu ses excellentes propriétés l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sûr pour guérir les affections de poitrine et des voies aériennes.
Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 23 fev—[illegible]

MOULIN A MAIS FRANÇAIS PORTATIF DE GENTRY.
CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 5 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés ainsi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au no. 3, de la Nelle. Levée.
20 mai— J. MACVEIGH.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
CETTE machine peut égrainer 50 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de pailles. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité, et d'ustensiles aratoires des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle Levée.
20 mai— J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Baldwin.
CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord; on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au no. 3, Nlle Levée.
20 mai— J. MACVEIGH.

ASPHALTE.
B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtiments, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, cours, remises et banquettes.
Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses confrères. Terrasses couvertes en asphalte à $1 la yarde, à la brosse, garanties pour un an. 25 cents la yarde.
Son office No. 6 Passage de la Bourse. 10 nov

CUCULLU, LAPEYRE & Co., 38, Vieille Levée, offrent à vendre:
600 sacs café de la Havane, supérieur,
30 boites sucre blanc de la Havane,
500 barriques vin de Catalogne,
Vins de Porto et Madère en petites futailles, importation directe; vieux vin espagnol, de dessert, en dame-jeannes; 100 caisses raisins M. R.,
Un grand assortiment de cigares de la Havane,
Poisson écossais en boîtes de 100 et 50 livres,
Sabots à rapé de Russie. 4 juin

WAGONS, charrettes, drays, roues de charrettes à boeufs—Le soussigné reçoit constamment des meilleures manufactures de Philadelphie, des wagons pour 2 et 4 chevaux, [illegible] charrettes pour [illegible] drays à coton avec moyeux en fer, drays communs, charrettes à boeufs, chars à un et deux chevaux, roues de charrettes de dimensions, brouettes &c à vendre par CHS. BYRNE.
15 juin 150, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE, VINS ET LIQUEURS.
250 demi pipes Eau-de-vie de Cognac 1re et 4me preuve,
20 barils eau de vie blanche, 4me preuve,
40 barriques vin rouge de Bordeaux,
500 caisses vin rouge divers crûs,
30 do liqueurs assorties,
30 do Kirschenwasser, 20 do marasquin,
A vendre par J. ALBERT,
11 juin 26, rue St. Louis.

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitants et les personnes qui s'approvisionnent chez lui à des prix modérés. Il prépare avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins. J. ROSSI,
13 janv Ville de Lafayette

CUIVRE—En débarquement des navires Persian et Tallahassee.
4 caisses cuivre de chaudronniers, de 9 à 9 1-2 à 10 et 11 liv.
Caisses feuilles de cuivre 14, 16 et 8 oz. à vendre par
21 mai PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée.

FER—En débarquement du trois mâts Persian, de Liverpool.
350 paquets de feuilles de cuivre de 12 a 25.
20 do cercles en fer de 1 1-4 pouces à pouces.
200 do fer assorti pour calliers.
100 do fer rond et carré de 3/8 et 1-2.
[illegible] barres plates, rondes et carrées à vendre par
21 mai PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée.

LE soussigné offre à vendre au débarquement du Chateau Grand [illegible] de Bordeaux, 2 barriques et 10 demi barriques vin du Grand cru Guillot de Suduiraut, des années 1819, 25, 31 et 36.
Plus 30 caisses des mêmes vins des années 1819, 22, 25, 31 et 36.
2 barriques vin rouge 1836 et 38 du cru St-Julien Gallon. Et 24 caisses même vin rouge 1836.
CHARLES DUFOUR,
10 mai 48 rue du Camp.

SUCRE raffiné à Boston et à la Nouvelle-Orléans, à vendre par CONVERSE & Co.
10 juin 55, Nouvelle-Levée.

VIN rouge—500 barriques en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,
18 juin 56, rue Gravier

TOILE d'emballage de l'Inde, à vendre par GEO. GREEN & BROT.
19 juin 56, rue Gravier

TOILE à voiles à vendre par GEO. GREEN & BRO.
19 juin 56, rue Gravier

SUCRE RAFFINÉ—En poudre, cassé et en pains de 1re qualité, constamment en mains et à vendre par H. A. NORCROSS & CO.,
26 mai 40, rue Gravier.

AMANDES—250 caisses amandes écassées en caisses de 25 livres, à vendre par J. ROBERT & co
19 juin 2, rue des Magasins.

TOILE D'EMBALLAGE et cordes du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co.
29 avril aux Natchez

HUILE ET CHANDELLES—32 barriques huile de baleine raffinée; 20 do huile de sperm d'hiver; 150 caisses chandelles de blanc de baleine, en magasin et à vendre par J. HALL & A. B. BEIN,
19 mai 25. Nlle. Levée.

PEAUX DE DAIM—2 balles peaux de daim, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
13 mai 73, rue Royale.

CIGARES—400,000 Canones, Regalias, de différentes qualités, en magasin et en débarquement de la goélette Geneva, à vendre par J. N. RICULFI & Co,
26 mai 44, Toulouse.

MARCHANDISES ayant droit au débenture—Actuellement en débarquement du navire Vicksburg,
6 caisses mouchoirs noirs, lévantine,
2 do robes mousseline suisse,
8 do soie à coudre, couleur tordue, ayant droit au débenture et à vendre par L. A LEVY, Jr.,
12 juin 34 Douane.

CHANDELLES—150 caisses chandelles de suif et 100 caisses blanc de baleine, récemment reçues et à vendre par WM. GRANT,
31 mai 20, rue de la Douane.

SAVON—600 caisses savon, marque de Valentine extra no. 1; savon d'Os et de Boston, reçus et à vendre par WM. GRANT.
31 mai 20, rue de la Douane.

CHEMISES—300 douzaines chemises de coton avec le devant et le col en toile—100 do. à bas prix reçues par le Mississipi et à vendre par L. A. LEVY Jnr.
12 juin 30, rue de la Douane.

JACONAS imprimés—8 caisses jaconas supérieurs de la manufacture de Dollfus Mieg & Co. convenable au marché mexicain, en magasin et à vendre par
14 juin L. A. LEVY Jr 3, Douane

MIL huit cent quintaux bois jaune,
122 balles Saresparcille,
200 peaux de boeuf, en déchargement du brick Felipe de Tuspan, à vendre par F. TIO,
10 juin rue St. Anne No. 36.

TOILE et Cordes d'emballage—125 pièces toile d'emballage et 100 rouleaux de cordes, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
12 juin 25 rue St. Louis.

SUCRE—350 boucauts en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
12 juin 25, rue St. Louis.

FUTS de Selle—2000 en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
12 juin 25, rue St. Louis.

CUIR—25 rouleaux de cuir pour harnais, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
12 juin 25, rue St. Louis.

VINS—20 barriques vin de Bordeaux en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
12 juin 25, rue St. Louis.

VINAIGRE—25 barils vinaigre blanc, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.
12 juin 25, rue St. Louis.

CUIR—30 rouleaux, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.
12 juin 25, rue St Louis.

LARD—Un lot de choix à vendre par BENJ. DOUGLASS,
10 juin 12 rue Poydras.

WHISKEY COMMUN—80 barils à vendre par BENJ. DOUGLASS,
10 juin 12 rue Poydras.

FROMAGE—80 caisses fromage de Goshen à vendre par BENJ. DOUGLASS,
10 juin 12 rue Poydras.

PORC—Mess; M. O., prime, P. O., et têtes à vendre par BENJ. DOUGLASS,
10 juin 12 rue Poydras.

TOILE d'Emballage de Chanvre supérieure et autres sortes d'Ecosse, à vendre par WILLIAM PRENN,
10 juin 36, rue Conti.

RUBANS DE TAFFETAS NOIRS No. 6—800 pièces rubans taffetas No. 6 pour chapeaux d'hommes, à vendre par LORNE & FROIS,
4 mai 31, rue Chartres.

FARINE de maïs—100 barils à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.
16 juin

CORDAGE de Manille assorti—60 rouleaux à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.
12 juin

CLOUS 75 barillets à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.
16 juin

RIZ—[illegible] en tierçons, et demi tierçons, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
14 juin

LIQUEURS—[illegible] assorties, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

BOTTES, souliers et brodequins, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.
16 juin

LARD—10 barriques épaules, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras.
21 juin

PORC mess—400 barils, prime, &c. à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras.
21 juin

CHAUX de Thomaston—1000 barils, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

PLATRE de Paris—350 barils, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.
21 juin

CAFE—600 sacs café de Rio, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.
19 juin

GRAISSE—1000 barillets en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.
19 juin

HARICOTS—30 barils haricots blancs, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.
19 juin

PORC—500 barils à l'inspection, mess, prime, M. O. [illegible] à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.
19 juin

THE impérial et poudre à canon à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.
19 juin

GRAISSE—200 barillets, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.
19 juin

LARD, jambons, plats côtés et épaules à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.
15 juin

HUILE de sperm—2500 gallons à vendre par WM. HENRY FULLER 42 Poydras.
15 juin

HUILE mélangée—1300 gallons à vendre par WM. HENRY FULLER, 42 Poydras.
15 juin

CLOUS—400 barriques, à vendre par WM. HENRY FULLER, 42 Poydras.
15 juin

MAIS—200 sacs en magasin et à vendre par GINN & DUNN, 54, Nlle. Levée.
26 mai

BEURRE—15 barils beurre frais, à vendre par J. VAIRIN & Co.
10 juin

WHISKEY commun—60 barils haute preuve, à vendre par J. VAIRIN & Co.
10 juin

WHISKEY—300 barils de Cincinnati à vendre par J. VAIRIN & Co.

FARINE—400 barils à vendre par J. VAIRIN & Co.

CHANGE sur Londres, à vendre par SCHMIDT & Co. 93, rue Bienville.
15 juin

HUILE de Sperm—3000 gallons à vendre par WM. HENRY FULLER, 42, Poydras.
10 juin

HUILE de Poisson noir—600 gallons, à vendre par WM. HENRY FULLER, 42, Poydras.
10 juin

VERDEGRIS—2 caisses, à vendre par WM. HENRY FULLER, 42, Poydras.
10 juin

HUILE mélangée—1500 gallons à vendre par WM. HENRY FULLER, 42, Poydras.
10 juin

CIGARETTES—10 barils de Mendoz, à vendre par J. M. CABALLERO.
10 juin

GRAISSE—200 barillets graisse en [illegible] à vendre par J. VAIRIN & Co.
10 juin

SUCRE de la Havane, à vendre par B. VALLS, 35 Gravier.
5 juin

CONFITURES DE LA HAVANE—12 caisses à vendre par B. VALLS, 35 Gravier. 5 juin

MANNES EN SORTES—9 caisses à vendre par B. VALLS, 35 rue Gravier
5 juin

MAIS—400 sacs maïs blanc, à vendre par CONVERSE & Co, 55 N Levée.
9 juin

FEVES blanches—60 barils en bon ordre, à vendre par CONVERSE & Co, 55 N. Levée.
9 juin

VIN—7 caisses à vendre par CONVERSE & Co, 55 N. Levée.
9 juin

BLANC de baleine, à vendre par CONVERSE & Co, 55 N. Levée.
9 juin

OLIVES—285 barillets, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier.
31 mai

FARINE de Maïs, à vendre par CONVERSE & Co, 55, Nlle. Levée.
3 juin

SUCRE blanc de la Havane—[illegible] caisses à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier.
3 juin

GENIEVRE de Hollande—10 pipes à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier.
3 juin

EAU DE VIE de Cognac—25 demi pipes à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier.
3 juin

SAUMONS—20 1/2 de barils saumons frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier.
3 juin

CAFE—1000 sacs café de Laguayra, à vendre par R. GRONING & Co.
2 juin

INDIGO DE CARACAS—65 surons à vendre par R. GRONING & Co.

AMANDES douces et amères, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier.
31 mai

MOUSSE—10 balles à vendre par JAS. D DENEGRE, 16, rue de la Douane.
31 mai

HUILE de Lin—10 barils, à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville.
25 mai

TEREBENTHINE—Esprit de térébenthine, à vendre par ALEXANDER GOW, 29 Bienville.

COTON Sjsool, à vendre par WM. FREHN, 36 rue de la Douane
7 mai

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par J. VAIRIN & Co.
25 mai

TETES de Cochon—150 barils à l'inspection et à vendre par J. VAIRIN & Co.
25 mai

CIDRE—150 caisses cidre de Champagne, à vendre par J. VAIRIN & Co.
25 mai

HUILE de lin—10 barils à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville.
26 mai

CORDES—300 rouleaux cordes à vendre par MAUNSEL WHITE & Co
21 avril

TOILE du Kentucky—300 pièces à vendre par MAUNSEL WHITE & Co.
29 avril

FERBLANC—marque de Pontypool, à vendre par CHARLES CLEGG, 11, St. Charles.
28 mai

FEUILLES DE FER BLANC—150 caisses 1/2 X en débarquement du navire Persian, et à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
18 mai 19, Nlle. Levée.

PORC et toile d'emballage—300 barils porc mess, 500 pièces toile d'emballage, 500 rouleaux de cordes, à vendre par
22 mars MAUNSEL WHITE & Co.

CUIRS—25 rouleaux cuirs pour harnais, en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
10 mai 25 rue St Louis

MADERE—25 caisses vin de Madère, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
12 juin 25, rue St. Louis.

SUCRE—200 boucauts sur une habitation, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
12 juin 25, rue St. Louis.

CAFE DE LA HAVANE—600 sacs, à vendre par ABRAHAM THIER,
34, rue Gravier.

EAU-DE-VIE—21 quarts de barriques eau-de-vie marque de Seignette, 41 barils de l'Aude de [illegible] ayant droit au drawback et à vendre par
27 mai J. W. ZACHARIE & Co.

PAILLASSONS—50 pièces de fins et extra fins en débarquement du navire Oconee; aussi en magasin 40 pièces 1/2 et 1/4 paillassons à carreaux, de Bruxelles et à vendre par L. A. LEVY,
27 mai 30, rue de la Douane

SUCRE et Melasse—Le soussigné ont en magasin cinquante boucauts sucre de qualité supérieure pour les [illegible] les grocers, et 25 barils mélasse des Attakapas, à vendre à des conditions avantageuses, par
3 juin J. HALL & A B. BEIN, 25, Nlle Levée

COTON SUR BOBINES—6 caisses de coton à coudre de la manufacture renommée de Robert Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co.
11 mai 52 rue Toulouse.

SUCRE raffiné en pains, cassé et mis en poudre, de la raffinerie de Boston, de 1ère qualité, constamment en magasin et en vente, à vendre par H. A. NORCROSS,
40, rue Gravier

SAUMONS—Quelques quarts de barils saumons épicés à vendre par H. A. NORCROSS,
20 mai 40, rue Gravier

VIN de Marseille—600 barriques vin rouge, marques de Bethaud, Bargasse & Co, en débarquement, à vendre par GEO. GREEN & BRO
86, rue Gravier.

REFRIGERATEURS, au glacières—30 assortis, convenables pour des familles, les steamers, les Hotels &c. à vendre par WM. GRANT,
12 juin 28, rue de la Douane.

TABLES à manger à coulisses à vendre par WM. GRANT,
12 juin 28, Douane.

PENDULES en cuivre nouvellement inventées, allant 30 heures; mêmes pendules en bois sans sonnerie et de différents genres, garanties et à vendre par WM. GRANT,
12 juin 20 rue de la Douane

CAFE DE LA HAVANE—300 sacs café du vert, de la Havane, en magasin et à vendre par J. ROBERT & co.
19 juin 3, rue des Magasins.

BAZAR PARISIEN.
NORMANDIN FRÈRES, encoignure Royale et Dumaine, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, divers objets de nouveautés et de toilette pour hommes et pour dames, et toute espèce de parfumeries fraîches, des maisons Monpelas, Bernier, Violet, &c. &c.

OBJETS DE DAMES.
Fichus, mouchoirs de batiste brodés et unis, bas de soie, de fil d'Ecosse, de en soie, fleurs pour chapeaux, manchettes, tabliers, ombrelles, bourses, jarretières, paniers, cabas, peignes pour tenir les chapeaux, éventails nouveaux dessins.

OBJETS D'HOMMES.
Chemises de toile des formes les plus récentes, de couleur, cravates, bretelles, manchettes, jabots, gants de soie, de fil d'Ecosse, de castor, chaussettes, souliers vernis, foulards, cols satin, cannes, de plombées, de à lance, chapeaux [illegible] en soie, castor, [illegible] bonnets grecs, de en velour, de en tapisserie, rasoirs, &c.

OBJETS DIVERS.
Nécessaires de voyage, de à musique, de de poche, boîtes à ouvrages, de à gants, de à mouchoirs, cravaches, paraphuies, portefeuilles, carnets de bals, de à sujets, cigariers brodés, de paille d'Italie, tab tières, coutellerie fine, objets de bureaux, crayons en argent, flacons de poche, matelottes d'enfants, tabliers taffetas, cire, brosses et peignes en tous genres, table-terie de toute espèce; toutes sortes de parfumeries fines, masques, perruques de carnaval, fausses barbes et moustaches, fausses queues, frisettes, [illegible] bandeaux, perruques, toupets, &c. &c. 10 juin

PUBLICATIONS NOUVELLES.
Ouvrages Périodiques.
ARCHIVES de droit et de législation, rédigées par une société de Jurisconsultes. Publication mensuelle, prix de l'abonnement par an $8
Correspondance polytechnique—Extrait des meilleurs traités scientifiques, une livraison par mois, prix par an $4.
Journal des Demoiselles.—Lectures amusantes et instructives, contenant des notions de morale et des éléments des sciences, accompagnées soit d'un dessin de broderie, d'une gravure de modes, d'une romance, ou d'un lithographie de fantaisie, 12 livraisons par an, $2.
La Mode—Gazette des salons, 62 livraisons par an composées chacune de huit pages de texte, une gravure de modes, ou un dessin de broderie, romance, ou un portrait lithographié, prix de l'abonnement $6 60.
Revue Universelle—Bibliothèque de l'homme du monde et de l'homme politique. Panorama universel de tout ce qui se publie de plus intéressant en Europe. Une livraison par mois, prix de l'abonnement par an $5.
On peut se procurer les prospectus de ces publications à la librairie de Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne, où on recevra les abonnements. Quelques livraisons déjà reçues seront livrées aux souscripteurs.
Pour paraître incessamment:
Géographie à l'usage des écoles Franco-Américaines, par Dezauche. Ouvrage indispensable aux écoles de la Louisiane.
En vente:
Histoire de la Louisiane par V. De Bouchel. L'écoulement rapide de 500 exemplaires de cet ouvrage, depuis le court espace de sa publication atteste son mérite et lui assure du grand succès.
Romances nouveaux par Paul de Kock, G. Sand, Masson, Chevalier, Dumas, &c.
Tables à l'usage des ingénieurs, par Genieys.
On trouve toujours à la même librairie, le nouveau jardinier de la Louisiane, et un grand assortiment de livres d'éducation.
Retour de l'Empereur par Victor Hugo, suivi de Le Retour par Casimir Delavigne, et de Le Voici, par Barthélemy, prix 25 cents. 16 juin

F. E. BENOIT, marchand de Musique, encoignure Chartres et Jefferson, prévient respectueusement le public, qu'il s'est arrangé avec Mr. C. Kustner, luthier et facteur de pianos, pour la préparation de tous les instruments de musique, qu'on voudra bien lui confier à cet effet; tels que:
Piano, harpes, violons, guitarres, &c. &c.
Mr. Kustner se chargera aussi de l'accord de pianos, à des prix raisonnables, à l'année ou autrement 19 juin.

SUCRE de la Havane—79 caisses sucre blanc et brun; reçus par le brick Uncas, de la Havane, à vendre par J N RICULFI & Co,
19 juin 44, rue Toulouse.

MACHINE A VAPEUR.
LES soussignés agents de Goodloe & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1an FRERET BROTHERS.

PORC—300 barils de clear mess, m. o., [illegible] têtes, &c. à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
22 juin No. 36, rue Poydras

BOEUF—60 barils prime, [illegible] à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
22 juin No. 36, rue Poydras

HARICOTS—60 barils haricots blancs en bon ordre, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
22 juin No. 36, rue Poydras.

PLATS côtés et épaules—18 boucauts à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
22 juin No. 36, rue Poydras

JAMBONS couverts, en boucauts et baril, et aussi quelques barils de jambons de qualité supérieure, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
22 juin No. 36, rue Poydras.

GRAISSE—600 kegs de graisse d'une qualité moyenne, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
21 juin No. 36, rue Poydras

ESPRIT DE VIN—25 barils en magasin, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
20 juin 75, rue des Magasins

PLOMB DE CHASSE—en magasin, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
21 juin 75, rue des Magasins.

BOTTES, souliers et brodequins—197 caisses par le Badger, à vendre par R. G HOBBS,
10 juin 14, rue de la Douane

GRAISSE—10 barils et 100 barillets graisse, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
12 juin 48, Tchoupitoulas.

FROMAGE—40 caisses fromage de Goshen, à vendre par BENJ. DOUGLASS,
21 juin 12, rue Poydras.

JACONATS Français, reçu par le Caledonia Brandenburg, 9 caisses nouveaux dessin, à vendre par FRED. BONIS,
28 av 166, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

VINS—40 caisses vin de Sherry pâle d'une 1ère. par caisse, à vendre par BENJ. DOUGLASS,
21 juin 12, rue Poydras.

TOILE cirée—10 barils, à vendre par WM. GRANT,
21 juin 20, rue de la Douane

REFRIGERATEURS—30 refrigerateurs à vendre par WM. GRANT,
22 juin 28, rue de la Douane

CIGARES DE LA HAVANE—150,000 cigares de la Havane, trabucos, regalias, canones, à vendre par B. VALLS,
21 juin 35, Gravier.

HUILE ET CHANDELLES—40 barriques huile de sperme pure et 20 de do éléphant épurée et blanche, 5 caisses Chandelles de suif marque Wm J. [illegible] à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.,
21 juin 14, rue des Magasins.

TOILE et corde d'emballage à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
21 juin 24 rue Poydras

HARICOTS—200 barils en bon ordre et de bonne qualité à vendre par JOHN R. SHAW & Co.,
21 juin 24 rue Poydras.

BOEUF, Lard, saindoux, jambons, sous enveloppe, et autres saindoux à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
21 juin 24 rue Poydras

BISCUIT—100 barils biscuits au beurre, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
21 juin 24 rue Poydras

MAIS et Farine de Maïs à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
21 juin 24 rue Poydras.

BOEUF—110 fréquins frais de l'Ouest à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
21 juin 24 rue Poydras

OLIVES—80 barillets olives en [illegible] à vendre par B. VALLS,
21 juin 35 Gravier.

EAU DE VIE COGNAC 17 barriques à vendre par B. VALLS,
21 juin 35, Gravier.

GENIEVRE DE HOLLANDE—8 pipes, 20 damejeannes et 200 cruchons, à vendre par B. VALLS,
21 juin 35, Gravier

CIGARES DE PRINCIPE—40 milliers en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co
19 juin 3, rue des Magasins.

CIGARES de la Havane, regalias, impériales, canones, trabucos et autres à vendre par J M CABALLERO, 31 V. Levée.
21 juin

GRAISSE—1000 barillets et 14 barils graisse prime en feuilles, à vendre par BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras
21 juin

CAFE de la Havane vert prime—300 sacs à vendre par J. ROBERT & Co.
21 juin 3, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—20,000 Impériales, regalias, canones, &c, à vendre par J. ROBERT & Co
21 juin 3, rue des Magasins

CIGARES Principe—34,000 à vendre par J. ROBERT & Co.
21 juin 3, rue des Magasins.

AMANDES écassées—250 caisses, à vendre par J. ROBERT & Co.
21 juin 3, rue des Magasins

HUILE de tanneurs—30 barils en débarquement et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
21 juin 59, rue Gravier

INDIENNES—20 caisses de différentes qualités pour l'été à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
21 juin 59 rue Gravier.

TOILE d'Emballage—500 pièces toile d'emballage du Kentucky, à vendre à des conditions libérales par
21 juin ANDREWS & BROTHERS, 53, rue du Camp

FARINE—1800 barils en débarquement et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
21 juin 48, rue Tchoupitoulas.

WHISKEY—160 barils vieux whiskey rectifié, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
21 juin 48, rue Tchoupitoulas.

PORC—Mess, M. O., croupions, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
21 juin 48, rue Tchoupitoulas.

LARD—80 barriques plats côtés et épaules, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
21 juin 48, rue Tchoupitoulas.

MARCHANDISES sèches—200 balles toile à drap écrue 4-4; 20 balles 7-8 et 3-4 toile chemises écrue, 25 caisses toile à chemises blanche 4-4 et 7 8, 10 caisses couvertures, [illegible] caisses couvertes plats 10-4, 10-4 et 9 [illegible] pour les hôtels, les steamers, etc. à vendre par
21 juin ISAAC BRIDGE & Co. 14, Magasins.

PARAPLUIES—20 caisses parapluies de gingans à vendre par
21 juin ISAAC BRIDGE & Co. 14, Magasins.

UN assortiment complet de cigares de la Havane de la meilleure marque, à vendre par F. TIO,
7 juin 36, rue St Anne.

KERSEYS—100 caisses [illegible] à vendre par ISAAC BRIDGE & Co
21 juin 14, rue des Magasins

LIQUEURS—8 1/2 pipes eau de vie Champagne, 100 do do américain, 20 do do de pêche, 30 barils whiskey et 40 de genièvre de Cologne à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.,
21 juin 14 rue des Magasins.

SEL—6000 sacs sel des Iles Turques, et 50 caisses sel de table, à vendre par BENJ. DOUGLASS,
21 juin 12, rue Poydras.

VIN—50 caisses Sherry pâle, d'une douzaine chaque, et 6 quarts, en magasin et à vendre par BENJ DOUGLASS,
18 juin 12, rue Poydras

FROMAGE—80 caisses de Goshen, frais, en magasin et à vendre par BENJ DOUGLASS,
10 juin 12, rue Poydras.

CORDES du Nord de qualité supérieure à vendre par GEO GREEN & BROTH
17 juin 56, rue Gravier

TABAC à chiquer—4 barils tabac coupé fin de Miller, à vendre par BLANCO & SIMIDEL,
15 juin 26, rue de la Commune

CIGARES de la Havane—100 milliers regalias et canones, des marques de Venus et de Palma, en débarquement et à vendre par BLANCO & SIMIDEL,
18 juin 26, Commune.

CAFE de la Havane—450 sacs café vert prime à vendre par BLANCO & SIMIDEL,
19 juin 26, Commune.

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, de choix, à vendre par BLANCO & SIMIDEL,
19 juin 26, de la Commune

FARINE—600 barils, en bon état, de marques de choix à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
17 juin 119, rue Tchoupitoulas

TOILE d'emballage de l'Inde, d'une grande largeur, à vendre par GEO. GREEN & BROTH
17 juin 56, rue Gravier

VIN rouge en barriques, de différentes marques, à vendre par GEO. GREEN & BROT.
17 juin 56, rue Gravier

SUCRE—60 boucauts sucre de différentes qualités et mélasse en bons barils à vendre par JAS. D DENEGRE,
17 juin 16, rue de la Douane

FARINE—400 barils à vendre par CHARLES BYRNE,
10 juin 150, rue Tchoupitoulas.

POIVRE—500 sacs à vendre par STETSON & AVERY,
10 juin 84, rue Gravier

CAFE Rio—1600 sacs, balance de la cargaison de la Dorothee, de Rio, à vendre par STETSON & AVERY,
16 juin 84, rue Gravier

FROMAGE de Goshen—61 caisses en débarquement et à vendre par TUFTS & HOBARD,
10 juin 20, rue de la Douane.

POIVRE—56 caisses poivre en poudre en débarquement du Vicksburg, et à vendre par
16 juin TUFTS & HOBARD, 20, Douane.

PAILLASSONS DE PLANCHER—150 rouleaux paillassons, unis, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par L. A. LEVY Jr.
7 juin 30, rue de la Douane.

MOUCHOIRS PONGEE—400 pièces mouchoirs pongee, de fortes teintures, et de grandes largeurs; aussi, 250 pièces dito moyens, excellente marchandise, à vendre par L. A. LEVY Jr.
7 juin 30, rue de la Douane.

PANTALONS de coton de [illegible] &c.—3 caisses pantalons de cotonnade, 2 do. coutil français, en magasin et à vendre par L. A. LEVY Jnr.
7 juin 30, rue de la Douane

SUCRE RAFFINÉ, en poudre, cassé et en pain, de 1re qualité, de la raffinerie de Boston et à vendre constamment par H. A. NORCROSS & Co.
3 juin 40, rue Gravier.

EN débarquement du navire Oroonoko, 10 caisses coton sur bobines, de la marque renommée R. Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co.
2 juin Toulouse, 52

AUX HABITANTS—Un lot de briques à feu, de choix d'Angleterre, des meilleures marques, à vendre par W E et R MURPHY,
28 mai 132, Vieux Bassin, 167, rue des Remparts.

GOUDRON—500 barillets goudron en bon état, pour l'expédition, à vendre par W E & R MURPHY,
25 mai 132, Vieux Bassin, 137, Remparts

ABSINTHE Suisse—100 caisses absinthe suisse en débarquement du navire Hindoo et à vendre par
11 juin J. ALBERT, 26, rue St. Louis

CAFE de Laguayra—En débarquement de la goél. Elizabeth, et à vendre par SCHMIDT & Co,
2 juin 93, Bienville.

GRAISSE—150 barils et 350 barillets graisse ferme, en magasin et à vendre par
12 juin CHS. DOANE, 69, Poydras.

JAMBON—50 barriques jambons et épaules, et 20 barriques jambons sous enveloppe, reçus et à vendre par
12 juin CHS. DOANE, 69, Poydras.

PLAQUES de fer blanc—204 caisses, marque Pontpool, en débarquement et à vendre par
26 mai O. H. MIESEGAES, 24. Vieille Levée.

CORDAGE—660 rouleaux cordage de Manille de 1/2 à 6 pouces, en débarquement et à vendre par O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

SEL—1000 sacs sel gros, à vendre par GINN & DUNN,
14 juin 54, Nouvelle Levée.

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du navire Hindoo, venant du Havre, 75 paniers Champagne 1ère qualité, marque de Fanny Elssler.
15 juin LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse.

TOILE du Dundee—400 pièces toile d'emballage du Dundee, de 43 pouces de large, à vendre à des termes libéraux, par
15 juin ANDREWS & BRO, 50 Camp

A VENDRE par les soussignés à des prix très modérés:
78 paniers vin de Champagne, 1ère. qualité;
40 paniers huile d'olive de Marseilles
50 caisses eau de fleur d'oranger;
15 do amiden de Maniec de la Martinique.
VALETON & Cie,
9 juin Encoignure Royale et Douane.

MACARONI d'Italie, 1ère. qualité, à vendre par VALETON & Cie.,
9 juin Encoignure Royale et Douane.

VINS de Bordeaux—60 barriques Vin de Bordeaux des marques de St. Julien Médoc, LaBarthe Haut Brion, reçus par le Louis XIV, et à vendre à des prix [illegible] une consignation. V. & O. VIGNAUD,
24 mai 49, rue de Chartres.

ESPECES—4000 piastres, à vendre par PETERS & MILLARD,
[illegible] mai 34, Vieille Levée.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—16 juin 1841—No. 13,093—Barthélemy Jourdan contre ses créanciers—Sur l'enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné que tous les créanciers de l'insolvable soient en demeure, sous dix jours de la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué et les fonds distribués en conséquence.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier.
16 juin—4 en 10j H. PITOT, Député Greffier.

John L. Lewis et autres contre Wm. McQueen, pour cause d'atermoiement forcé.—No. 19,719.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District judiciaire—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge—Sur motion de John B. Grymes, avocat du syndic, et sur l'enregistrement du tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la Cour, que les créanciers et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, aient à déduire sous dix jours à dater de la publication du présent avis, pourquoi le dit tableau ne serait pas confirmé et homologué conformément à la loi, les fonds distribués conformément à ce tableau et le syndic déchargé de sa responsabilité.
Extrait des minutes.
16 juin—4, en 10j P. LE BLANC, Dép. Greff.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire, Lundi, 14 Juin 1841—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge.—B. R. Lyon contre ses créanciers.—No. 19,9.3—Sur motion de John L. Thielen, esq. shérif de la Cour de District du 1er district et syndic des créanciers de l'insolvable, et après avoir enregistré un tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la Cour que les créanciers [illegible] insolvable, et tous autres intéressés, déduisent leurs raisons, s'ils en ont, pendant dix jours à dater de cet première publication, pour lesquelles le tableau ne serait pas confirmé et homologué, et les fonds distribués en conséquence.
Extrait des Minutes. W. T. LEWIS,
16 juin—3f en 10j Député Greffier.

J. B. Vesseron contre ses créanciers.
COUR DE PAROISSE—Sur enregistrement d'un tableau de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la Cour, que toutes personnes intéressées aient à déduire sous dix jours, de la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué et les fonds distribués en conséquence.
Nouvelle-Orléans, 18 juin 1841. A. GUYOL,
19 juin—3 en 10j Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 12994—L. Majeste contre ses créanciers et les créanciers de L. Colignal & Co—14 décembre 1840—Il est ordonné par la Cour que toutes les personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau de distribution enregistré, dans ce procès, ne serait pas homologué.
Par ordre de la Cour—14 Décembre 1840.
23 juin 3 A. PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire. L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, Salut—Attendu que les Président, Directeurs et Compagnie de la Banque de Cité de la Nouvelle Orléans, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans les propriétés ci-après décrites, et ont enregistré le 18 mai 1840 pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.
Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit aux propriétés ci-après décrites, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis, ou le terme et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
Lesdites propriétés furent vendues par le shérif susdit de la paroisse d'Orléans le 4 mars 1840 en vertu de trois décrets ou jugements de cette cour, rendus le 26 septembre 1839 dans trois affaires, ayant pour titres "la Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans vs. John Rice & al. W Hoffman", Nos. 14,08 [illegible] 11730, du docket de cette cour, à laquelle vente a été adjugée au président, directeurs et compagnie de la Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans, comme étant les plus hauts enchérisseurs pour le prix de vingt et un mille [illegible] piastres payable à douze mois de crédit. La première propriété ci-après décrite pour la somme de [illegible], la seconde pour celle de dix mille [illegible] et la dernière pour celle de sept mille piastres, et la dernière pour celle de deux mille piastres.
Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:
1o. Un lot de terre dans le faubourg Ste. Marie, désigné sur le plan dressé par Joseph Pilié voyer de la ville, déposé en l'étude de William Boswell, notaire, le 10 [illegible] 1830, par la lettre A, ayant mesure française, 30 pieds de face à la rue St. Jean, entre les rues Gravier et Perdido, sur 119 pieds 10 pouces de profondeur d'un côté et 119 pieds 9 pouces de l'autre, avec les améliorations qui s'y trouvent.
2o. Un lot de terre dans le même faubourg, sur la rue St. Jean, entre les rues Gravier et Perdido et mesurant 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.
3o. Deux lots de terre désignés sur le plan susdit par les lettres C et D. Le lot C ayant, mesure française, 30 pieds de face à la rue St Jean, sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces d'un côté, et 119 pieds 1 1/2 pouces de l'autre. Le lot D mesurant aussi, mesure française, 30 pieds de face à la rue St Jean sur 119 pieds 7 1/2 pouces de profondeur d'un côté, et 119 pieds, pouces de l'autre, ensemble toutes les améliorations &c. qui s'y trouvent, etc.
4o. Un lot de terre marqué B. sur le plan susdit, mesurant 30 pieds de face à la rue St John sur 119 pieds 9 pouces de profondeur d'un côté, et 119 pieds 8 1/2 pouces de l'autre, avec les améliorations &c. qui s'y trouvent.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cour ce 22 mai A. D. 1841. P. LE BLANC,
24 mai—30 en 3 j. Dép. greffier

Ernest Daruty vs. ses créanciers pour un atermoiement.
COUR DE PAROISSE—de et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans—No. 11085—Il est ordonné par la Cour que tous les créanciers au pétitionnaire dans l'étude de Charles V. Foulon notaire public, de ce [illegible] jour prochain pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire et que toutes procédures contre la personne et les propriétés soient discontinuées en attendant.
Par ordre de la Cour, le 21 juin 1841.
21 juin—3 en 30 j. ARM GUYOL, Dep. Greffier.

PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES—Attendu que François Alpuente a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Marie Celeste Millon décédé veuve de Léon Meilleur, intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
18 juin, W. F. C. DUPLESSIS. Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu St. Clair—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Stephen Bullock curateur de la succession de Annie St. Clair ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le dit Stephen Bullock déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour.
16 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Nicolas Girod—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Aimé Gullet et Adelain Dreux, exécuteurs testamentaires de la succession de feu Nicolas Girod, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
18 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Lewis, h. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Casimir Labatte, h. c. l., exécuteur testamentaire de Salomon Lewis, h. c. l., ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
17 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Charles Harris—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. C. L. [illegible] curateur de la succession de feu Charles Harris ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
23 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

PAR LE MARSHALL.

P. Nelson vs. R. Edwards.—No. 7106.
EN vertu d'un ordre de fi. fa. à moi adressé par l'hon. Louis Duvignaud, juge président jun. de la Cour de Cité, de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente publique, le 1er de juillet 1841, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale,
Tous les droits, titres, intérêts ou réclamations du défendeur Rufus Edwards à un jugement obtenu par lui dans l'affaire de R. Edwards vs David Vowter pour la somme de mille [illegible] avec intérêt, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant.
22 juin CHS. CLAIBORNE, Marshal.

N. Garlie vs. E. B. Kerrison.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Thomas J. Cooley, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 1 16 juillet 1841, à midi, à la Bourse St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,
Un terrain situé dans le faubourg Tremé, derrière la ville, désigné par le No. [illegible] dans l'îlet No. cinquante-neuf, d'après un plan dressé par Voiquin, le 27 décembre 1836, et déposé à l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire public, mesurant trente quatre pieds 4 pouces et demi de face à la rue Villeré, entre les rues St. Philippe et Maine, sur cent vingt pieds de profondeur, et trente-quatre pieds sur la ligne du fond, saisi pour satisfaire au jugement rendu dans cette affaire.
Conditions comptant.
16 juin CHS. CLAIBORNE, Marshal.

Joseph Curtis vs. Isabelle f. c. l.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 25 juin 1841, à midi, Passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti:
Un lot de meubles saisi dans cette affaire.
Conditions comptant.
16 juin CHS. CLAIBORNE, marshal.

Antoine Reigaud vs. Alphonse Lepressot.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 26 juin 1841, à 10 heures A. M. sur les lieux, rue de Chartres No. 101
Le contenu d'un magasin de cigares et une fontaine de Soda.
Conditions comptant.
16 juin CHS. CLAIBORNE, marshal.

J. G. Seger vs. William Clark.
EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. W. Bisset, juge conseiller de la Cour de Cité de la N-Orléans, j'exposerai en vente publique le 2 juillet 1841 à midi, passage de la Bourse entre les rues St-Louis et Conti,
Un lot de Meubles, saisi dans cette affaire.
Conditions—Comptant. CHS. CLAIBORNE,
21 juin Marshal.

LETTRES DE CHANGE.

ASSOCIATION CONSOLIDEE
Nouvelle Orléans, 16 juin 1841.
CETTE BANQUE tire sur Paris et Londres.
G. WILTENBERGER,
17 juin Caissier.

CHANGE sur Philadelphie—Traites à vue en sommes à la convenance des acheteurs à vendre par
24 juin J. ALBERT, 26, St. Louis

TRAITES sur Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co,
14 juin 79, rue Toulouse.

CHANGE sur Philadelphie, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.
23 juin

LETTRES de change sur Londres, à vendre par CLASON & VLES, 47 Chartres
19 juin

TRAITES sur New York à [illegible] jours de vue à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.
19 juin

CHANGE sur la Havane à vendre par J. N. RICULFI & Co.
31 mai

CHANGE—Traites sur l'Angleterre, à vendre par KOHN DARON & Co.

LA Banque du Commerce tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
27 mai GEO. O. HALL, caissier.

PIASTRES Mexicaines à vendre par
21 juin J. M. CABALLERO 31 V. Levée.

DOUBLONS Mexicains à vendre par
21 juin J. M. CABALLERO, 31 V. Levée.

DOUBLONS Mexicains à vendre par
1 juin J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins.

ESPECES—5000 piastres en espèces, à vendre par CANTIN, DARAN & Co
4 juin 11 et 14, rue St. Louis.

TABLEAUX ET GRAVURES.
LES soussignés viennent de faire l'ouverture d'une très belle collection de Tableaux à l'huile, nouveaux.
Gravures en cadres représentant Fanny Elssler, Taglioni, Rachel, &c.
Collection des tableaux de gravures, reliées, représentant les funérailles de Napoléon, &c. V & O VIGNAUD,
7 juin 49, rue de Chartres.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION—150 barils plâtre de Paris, 300 do. ciment, 200 do do romain; 1000 do chaux de Thomaston, 2000 boisseaux chaux à plâtrer, 5000 briques à feu de Baltimore, 2000 do de d'Angleterre.
Aussi—100 prix [illegible] anglais, 75 do toile à chemises de Russie, à vendre par BEDFORD & BECK,
11 juin 24, Douane.

CHAPEAUX, BOTTES & SOULIERS—100 caisses, se composant d'un grand assortiment très convenable pour la [illegible] à vendre à bas prix pour du comptant ou billets endossés à satisfaction par
12 juin A. F. DUNBAR, 16, rue de la Douane.

FARINE—3500 barils en débarcadaire, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 juin 48, rue Tchoupitoulas.

WHISKEY—200 barils rectifié, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 juin 48 rue Tchoupitoulas.

JAMBONS plats côtés et épaules, de Cincinnati, prime, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 juin 48, rue Tchoupitoulas.

PORC—Mess, prime, M O &c. à l'inspection, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 juin 48, rue Tchoupitoulas.

GRAISSE—100 barillets en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 juin 48, rue Tchoupitoulas.

JAMBONS de la marque excellent article, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
24 juin 48, rue Tchoupitoulas.

MAIS—300 sacs en débarquement du steamer MARY TOMPKINS, à vendre par W. C. TOMPKINS & co.
24 juin 59, Gravier.

SUCRE BRUT de la Havane, à vendre par SCHMIDT & co.
24 juin 93, Bienville.

FARINE—[illegible] barils superfine en débarquement, à vendre par W. C. TOMPKINS & co.
24 juin 59, Gravier.

PORC &c.—400 barils porc étampé et inférieur, 1500 barillets saindoux prime et 2me qualité, 180 boucauts épaules, jambons canvassés et chauches, 1000 barils farine en débarquement et en bon ordre, 800 pièces toile d'emballage des meilleures marques du Kentucky, 800 rouleaux corde d'emballage du Kentucky, petite dimension, 50 balles ficelle 10 bales linsey, en magasin et à vendre par
23 juin LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas

MERINOS—30 pièces merinos double chaîne,
4 pièces bombasine,
10 do coutil blanc,
6 do double largeur,
21 douz. chemises de couleur,
5 do mouchoirs batiste, à vendre par
22 juin LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

VINS—6 tierçons vin blanc,
200 barriques vin fin de ménage,
15 tierçons vinaigre,
100 caisses vin en demi-bouteilles,
11 caisses sardines.
10 do liqueurs assorties, à vendre par
21 juin LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

AVIS—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites incorporées de la 3me Municipalité, sont prévenues que la perception des taxes sur propriétés foncières et de lave pour l'année 1840, doit commencer à dater du 1er mai 1841.
J. F. DU GARBY,
17 mai—2m. Trésorier de la 3me Municipalité.

SUCRE EN PAINS, en poudre et brisé, de première qualité, venant des raffineries de Boston, constamment en vente et en magasin, à vendre par H. A. NORCROSS & Co.
17 juin 40, rue Gravier.

TENTE POUR GARANTIR DES INSECTES.
IL vient d'être inventé un nouvel objet appelé tente à insectes, qui est aujourd'hui en vente au No. 46 de la rue Saint-Charles, en face de la Bourse. Cette invention a tout d'élégance dans la forme et la construction; elle est si légère, et si confortable, qu'elle doit recevoir l'approbation générale.
Pour protéger entièrement contre toutes sortes d'insectes sans encombrer le moindrement un appartement, cette tente est tout ce que l'on peut souhaiter de plus parfait. Elle procurera aux climats chauds un confort et une mollesse luxurieuse dont ne sont pas susceptibles les moustiquaires. Cette tente doit être suspendue soit au plafond d'un appartement, à la branche d'un arbre ou à tout autre objet au-dessus du lit où on voudra la fixer, et elle peut être instantanément ployée; alors elle n'occupera pas plus d'espace qu'un parapluie, et en la soulevant au plancher elle ne gênera pas plus qu'une lampe et un quinquet; on peut, dans cette position, la déployer et la tendre en un instant; il ne faut guère plus d'une minute. Au lieu d'encombrer un appartement elle l'ornera, et sa construction est si simple qu'elle ne peut se déranger. On peut s'en servir soit en étant assis, lisant, écrivant, dînant ou dormant, dans les maisons, les comptoirs et les offices, les voyageurs peuvent en faire usage dans les lieux de campement et dans les bois l'on qu'ils sont en partie de plaisir. On ne saurait se figurer le charme qu'il y a à dormir dans les pays chauds à moins d'avoir fait usage de ces nouvelles tentes. On peut les faire de toutes dimensions, et aussi riches et avec les ornements qu'on peut désirer. Celles que l'on fait aujourd'hui sont exagonales, ou à 6 côtés: elles ont 8 pieds 6 pouces de diamètre; 10 pieds 6 pouces d'élévation; et lorsqu'elles sont ployées elles n'occupent que 4 pieds 6 pouces de longueur et 6 à 10 pouces de diamètre. Le prix en est de $20. Les dames doivent examiner ces nouvelles tentes car elles procureront des avantages qu'elles n'ont jamais trouvées dans les moustiquaires ordinaires; c'est une des inventions les plus utiles de cette époque et avant peu elle sera généralement adoptée, et à la campagne et à la ville. La description qui précède des tentes à insectes peut en donner une fausse idée, parce que l'exagération est assez ordinaire dans les avis publics d'articles nouveaux; mais le public peut être assuré qu'il n'en est pas de cet article; il peut s'en convaincre en les examinant au No. 46 de la rue de Chartres. 17 juin—40

GEOGRAPHIE NOUVELLE.
PRECIS ELEMENTAIRE DE GEOGRAPHIE—à l'usage des écoles Américaines par Dezauche, à vendre chez NORMAN, STEEL & co.
21 juin 14, rue du Camp.

GRAISSE—300 barillets à vendre
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
21 juin 48, rue Tchoupitoulas.

VENTES DE SHERIF.

Hamilton Murray vs. George Henderson.
COUR DE DISTRICT—No. 19,000—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, vendredi, 25 juin 1841, à midi,
Un certain billet à ordre pour la somme de $3140, 27 cents, tiré par Wm. A. Gibson et John A. Gibson in solido, à l'ordre de et endossé par George Henderson, daté Hall's Ferry, 20 février 1839, et payable le 1er. janvier 1841, au comptoir de la Banque de l'Union du Mississippi, à Jackson. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. district.
12 juin—4fenlj

Ernest Morphy vs. Maximilien St. Maxent—No. 19,00[illegible].
Hermogène Brewa vs. Maximilien St. Maxent—No. 19,3[illegible].
COUR DE DISTRICT—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi vingt huit juillet 1841, à midi,
Deux îlets de terre situés à Tunisbourg, paroisse d'Orléans, à la distance d'environ un mille et demi de cette ville; les dits îlets sont désignés par les nos. 30 et 31, et contiennent chacun 30 lots, numérotés depuis 1 jusqu'à 30, et mesurent ainsi qu'il suit, savoir:
Ilet no. 30—Les lots nos. 1 à 11, chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Perry sur 115 pieds de profondeur, les lots nos 12 à 15, chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Loudres sur 161 pieds 10 pouces de profondeur; les lots nos. 16 à 26, chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Gallatin sur 115 pieds de profondeur, et les lots nos 27 à 30, chacun 28 pieds 5 pouces à la rue Orléans, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur.
Ilet no. 31—Les lots nos. 1 à 11, chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Perry sur 115 pieds de profondeur; les lots nos. 12 à 15 chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Orléans sur 161 pieds 10 pouces de profondeur; les lots nos 16 à 26, chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Gallatin sur 115 pieds de profondeur, et les lots nos. 27 à 30, chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Odéon, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur. Le tout conformément à un plan dressé par Jno. Schreiber, daté le 6 février 1837, et déposé dans l'étude de Joseph Cuvillier, not. pub.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. District.
24 juin—4 en 30j.

QUARTIER GENERAL.

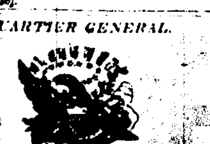

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 21 juin 1841.
LA Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le Dimanche 4 Juillet prochain, à 8 heures précises du matin sur la Place d'Armes pour célébrer la glorieuse journée de Notre Indépendance.
La Compagnie des Montgomery Guards, capitaine O'Callagan, se rendra sur la Place une heure avant la revue pour en garder la grille et en fermer les portes.
Les chefs de corps s'assureront par une inspection préalable que toutes les armes sont dans le meilleur état possible.
Les chefs des différents corps sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du Brigadier Général Commandant la Légion de la Louisiane.
22 juin J. A. BEARD, aide-de-camp.

VENTE AU PRIX COUTANT.
LES soussignés désirant vendre le fonds de leur magasin, informent les dames et le public qu'à partir de ce jour ils vendront les marchandises suivantes au prix coûtant:—
Mousselines françaises satinées,
" unies,
" Suisses unies et façonnées, blanches et couleur
" brodées pour Rideaux.
Mousselines deuil et demi-deuil.
Cols brodés, garnis et non garnis.
Mouchoirs batiste unis et brodés,
" à ourlet et en pièces.
Ginghams français.
Châles filet français riches;
" " imitation unis et façonnés.
Echarpes soie et filet.
Filet 4/4, 5/4 et 6/4 en pièce.
Châles mérinos unis et brodés.
" mérinos unis et façonnés,
" mousseline laine, unis et brodés,
" satin et taffetas unis et façonnés.
Dentelle blanche et noires.
Gants filet et fil d'Ecosse.
Soieries unies pour robes.
Satins noirs et blancs.
Gros de Naples noir et noir bleu.
Gros de Suisse " "
Florentines unis et écarreaux, glacées.
Roys unis et façonnés, glacés.
Fantaisiques " "
Batiste à carreaux pour Robes.
Coutils blancs et fantaisie.
Manteaux satin brodés.
" en crêpe et en mérinos.
Parasols et parapluies.
Bas, soie unis et brodés.
" fil d'Ecosse "
" de coton pour dames et enfants.
Indiennes françaises claires et foncées.
Rubans satin écossais.
Velours noirs superfins.
Mousseline laine noires et fantaisies.
Crêpes couleurs assorties.
Tulle uni et façonné, noir, pour voile et pèlerines, etc. etc. etc.
LORNE & FROIS.
8 juin 31 rue de Chartres.

A VENDRE—180 paniers Champagne 1re. qualité, de Lambert & Co. d'Arras,
18 caisses vin de 12 bouteilles Sauterne,
23 demi caisses do do do
[illegible] St. Estèphe,
24 demi caisses St. Estèphe,
[illegible] St. Julien,
20 demi caisses do,
20 caisses St-Julien Léoville,
30 do [illegible]
15 caisses Chateau-Lafitte,
12 demi caisses do
80 caisses Médoc Chateau Margaux,
Conserves de [illegible], telsque
Sardines en grandes boîtes,
Do. petites boites,
Fruits au jus assortis,
Suc de fruits assortis,
Fèves accomodées,
Haricots verts,
Pâtes truffées assorties,
6 demi-pipes eau-de-vie de Pellevoisin, Aîné & Co,
10 quarts do do do.
Liqueurs assorties
6 balles couvertures françaises 3 points de Berlin,
2 do do bleues.
3 caisses rideaux magnifiques en mousselines, brochées,
10 douzaines tiers d'oreillers en [illegible] brochées, &c.
40 pièces calicots rouges,
400 paniers anisette superfine.
BLANCHARD, LIMER & Co.,
15 juin 23, rue Bienville.

GENIEVRE, EAU-DE-VIE, &c.
8 pipes Genièvre de Hollande, marque du Cygne.
20 demi pipes eau de-vie, marque Dupuy, Dussault
45 quarts do do
10 barils eau de vie de pêche.
15 do whiskey Tuscaloosa et Monongahela.
150 do do ordinaire.
75 do rum du nord. 100 du pays.
25 do genièvre et cau de vie du nord.
A vendre par S. LATAPIE,
17 juin 60, Vieille Levée.

TOILE CIREE & TAPIS.
LES soussignés, sur le point de terminer leur commerce de Tapis, offrent leur fond en vente, aux prix suivant, pour du comptant:
Toile cirée pour planchers, d'excellente qualité et de toute largeur, à $1 12 1/2 de la yarde, carrée.
Superbes tapis anglais à $1 la yarde.
Tapis de Bruxelles, la yarde $1 50.
Baise de toutes qualités.
PEET & NORTH,
18 juin. 12, rue de Chartres

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités;
BRIQUES de lac,
SABLE, CHAUX du Nord,
PIEUX, MERRAINS, &c. &c., à vendre par CHAUCHON & LEROY.
1 ja [illegible] Chemin Carondelet, entre St Claude et Tremé.

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.
UNE machine à vapeur de la force de 16 chevaux neuve et en parfait état, et faite d'une manière qui ne laisse rien à désirer, faite pour un moulin à scie, ou un moulin à coton, ou un moulin à scie, sera vendu à bas prix par F. DE LIZARDI & Co,
16 juin 52, Bienville

COTONNADE du Pays—Cotonnade du pays pour nègres d'habitations, à vendre par P. A. HEBBARD & Co,
16 juin 39, Chartres.

CHAPEAUX de Panama—100 superbes Panama, aussi, 100 douz. chapeaux de paille, de différentes qualités, convenables aux habitans, à vendre par
15 juin J. W. ZACHARIE & Co.

TOILE et Cordes d'emballage, à vendre par J. HALL & A. B. BEIN,
12 juin 25, Nouvelle Levée.

JAMBONS sous enveloppe—20 boucauts jambons préservés au sucre, à vendre par
19 juin R. GRONING & Co.

VIN, HUILE, &c.
60 barriques vieux vin de Bordeaux, Pauillac,
150 do do St. Julien, Montferrand,
40 demi barriques vin rouge de Bordeaux,
80 ditto vin blanc, haut Sauterne,
6 quarts vieux vin de Madère très supérieur,
60 ditto de Madère ordinaire
20 ditto de Porto
60 ditto Malaga doux et sec,
140 tierçons vinaigre de Bordeaux,
150 paniers huile d'olive,
2500 caisses vin de toutes les qualités,
250 do liqueurs assorties.
A vendre par S. LATAPIE. 17 juin.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.
Arrangemens pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

Du Carrollton,			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	6 h.	A. M.	Char à cheval à	6 h.	A. M.
Locomotive,	6	"	Locomotive,	7	"
"	8	"	"	9	"
"	10	M.	"	11	"
"	12		"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3	"
"	4	"	"	5	"
"	6	"	"	7	"
Char à cheval	8	"	Char à cheval	[illegible]	

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle-Orléans à 11 heures P. M.
ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.
Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 6 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 8 heures, un char partira à 6 1/2 heures et elles auront ainsi une heure pour visiter peut-être le plus beau jardin des E.-Unis.
Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.
CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE
Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. à 7 1/2 heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8 1/2 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il y a des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
1er mars Ingénieur en chef.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
Nlle. Orléans, 11 mai 1841.
LE soussigné est autorisé à recevoir des propositions pour l'entreprise d'un chenal à ouvrir à travers les chûtes de la rivière Rouge, au-dessus d'Alexandrie; les travaux devant être faits en vertu d'une allocation décrétée pour cet objet par la Législature de l'Etat, conformément à un plan et devis estimatif fait par Geo. T. Dunbar, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no. 28.
Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage devront donner caution satisfaisante pour un montant double de celui du contrat, ou consentir à ce qu'un tiers de la valeur des travaux à mesure de leur achèvement, sera retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.
THOS. W. CHINN,
13 mai Président du Bureau des Travaux Publics.

SAVON, Chandelles et Clous—400 caisses savon brun, des marques de Boston et New York, 100 caisses chandelles et 700 barils clous du Massachusetts, à vendre par
20 juin W. HENRY FULLER, 42, Poydras.

TOILE A VOILES à vendre par GEO. GREEN & BROTH.
17 juin 56, rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Vente de succession continuée.
PAR BENJAMIN KENDIG.
IL sera vendu à l'encan, lundi le 19 juillet prochain, à midi, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 26 avril 1841 et à la requête de Patrick Ward, seul syndic des créanciers de Patrick Ward, les terres ci-dessous décrites savoir:—
Cinq certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, dans cet Etat désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 16 de l'îlet A, sur un plan dressé par L. J. Pilié et Sp. inghet, voyers, daté du 3 janvier 1840 et déposé dans l'étude de Jos. B. Marks, notaire public.
Les lots 12, 13 et 14 contigus, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Napoléon sur 100 pieds de profondeur.
Les lots 15 et 16, contigus, ont chacun 30 pieds de face à la rue Madison sur 117 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—comptant.
Les actes de vente par devant Wm Y. Lewis, not. pub. aux frais des acquéreurs. 16 juin.

Vente de propriétés pour le compte et risque de premiers acheteurs
PAR J. A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan, vendredi, le 25 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes, par ordre du syndic de Schmidt & Hamilton contre leurs créanciers, savoir:
24 lots de terre situés dans l'îlet F, à Carrollton, paroisse de Jefferson, numérotés de 1 à 24, inclusivement, et vendus en bloc. Ledit îlet a été adjugé à M. George Girrardy, le 24 novembre 1840, et il est vendu pour son compte et à ses risques par ce qu'il ne s'est pas conformé aux conditions de la vente.
Conditions—Comptant pour une somme suffisante pour payer les hypothèques et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant A. Mazureau not. pub. aux frais des acquéreurs. 17 juin

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Syndic.
EN vertu d'un ordre de la Cour de District, dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu, le Mercredi, vingt-un juillet prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, les deux tiers indivis des PORTIONS DE TERRE ci après décrites, situées dans l'Etat d'Arkansas, et abandonnées par Wm Christy à ses créanciers, savoir:
Dans le Township 5 Nord—Rangée 4 Est.

2493 fr.	Sec. 35	500	36 acres.	
2194 N. E. qr.	" 26	160		

Dans le Township 4 Nord—Rangée 4 Est.

1917 E. partie N. E. 1/4 de section de la section fractionnelle	24	104	18 acres	
1918 S. E. partie N. E. 1/4 de section de la section fractionnelle.	24	130	60	do
1920 E. 1/4 de sect. frac.	17	163	66	do
1921 O. 1/2 sect. de sect. frac.	23	117	66	do
1922 S O partie frac. de 1/4 S O de sec. frac.	14	94	93	do
1923 E 1/2 frac. de sec. frac.	23	20	40	do
1925 S E partie de 1/4 frac. S E de sec. frac.	7	10	40	do

Dans le Township 4—Rangée Nord 3 Est.

2031 1/2 N. sec.	17	320	00	do
2032 1/2 E	8	320	00	do

Dans le Township 4 Nord—Rangée 3 Est.

2036 1/2 S	20	320	00	do
2037 1/2 S	29	320	00	do
2038 N E 1/4 de sec. frac.	6	301	64	do
2029 N. 1/2 frac. de sec. frac.	5	381	02	do
2030 1/2 E	17	320	00	do

Dans le Township [illegible] Nord—Rangée 4 Est.

1932 1/2 S. O.	sec. 24	160		do
1933 1/2 O de 1/4 N E de sec frac	14	65	11	do
1934 E 1/2	15	320		do
1935 1/4 N O de sec. frac	36	160		do
1936 1/4 N E	22	160		do
1937 1/2 S E	26	160		do
1963 N E 1/4 frac. de sec. frac.	13	63	56	do
1964 1/4 S O de sec. frac.	17	160		do
1966 E partie de frac. du 1/4 N E de frac. de sec. frac.	16	12	60	do

Dans le Township 3 Nord—Rangée 4 Est.

1938 1/4 S O de	sec. 19	160		do
1937 1/4 S E de frac. de sec. frac	30	160		do
1939 1/4 N E de sec. frac.	30	160		do
1939 1/4 N. O. de	32	160		do
1940 1/2 E de 1/4 N E de sec. frac.	31	80		do
1951 1/4 O de 1/4 S E.	21	80		do

Dans le Township 11—Rangée Sud 2 Ouest.

1901 1/2 E du 1/4 S E de	sec. 11	80		do
1902 1/2 E du 1/4 N E	11	80		do
1903 1/2 O du 1/4 N O	12	80		do
1904 1/2 E	12	320		do
1905 1/2 O du 1/4 N E	13	80		do
1906 1/2 Nord	25	320		do
1907 1/2 E du 1/4 S. E.	13	80		do
1908 1/2 O.	24	320		do
1909 1/4 S E	24	160		do
1910 N O 1/4 de frac. de sec frac.	2	161	10	do
1911 1/4 S O de sec. frac	4	160		do
1913 1/2 E du 1/4 S E sec. frac.	2	81		do
1914 1/2 O du 1/4 S O de sec. frac.	3	80		do
1915 1/4 S O de sec. frac	3	160		do
1916 frac. du N O du 1/4 de frac.	3	163	38	do

Dans le Township 11 Sud—Rangée 1 Ouest.

2003 1/2 O	sec. 18	320		do

Dans le Township 12—Rangée 1 Ouest.

1995 1/4 S E	sec. 14	160		do
1996 1/4 S O	22	160		do
1997 1/4 N O	34	160		do
1998 N E 1/4 de frac. de sec frac.	34	146	60	do
1999 N O 1/4 de frac. de sec. frac.	36	144	40	do
2001 1/2 N d. frac.	37	340	50	do
2002 fraction de	6	634	47	do
2003 1/4 S E de sec. frac.	6	160		do

Dans le Township 13—Rangée Sud—2 Ouest.

1974 frac. de	sec. 1	600	32	do
1976 1/2 E de frac.	1	242	16	do
2161 1/4 S E	3	160		do
2007	10	640		do

Dans le Township 13 Sud—Rangée 1 Ouest.

2004 1/4 N D de frac.	de sec. 6	160	00	do
2006 1/4 S O de sec.	6	160		do

Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant A. Mazureau, not. pub. aux frais des acquéreurs.
16 juin—4—16, 24 ju, 2, 13 et 21 jt.

LE soussigné offre à vendre en débarquement des navires Oceano et Hindoo, du Havre, les articles suivants, savoir:
Cotonnades françaises, légères et fortes, petits et grande largeur;
Siamoises rayées et petits carreaux;
Guingamps unis, bleu et noir;
Indiennes et bordures à meubles, rouge, bleue et chamois;
Châles coton noir et couleur;
Mouchoirs Mock Madras et deuil;
Mouchoirs batiste, imprimés, blanc unis, brodés et tirés;
Bretelles en gomme élastique, unis et ordinaires;
Parapluies 24, 26, 28, 30, et 34 pouces,
Ombrelles à franges (grande nouveauté),
Foulards pour la poche, do
Bas de soie noire et couleur;
Gants et mitaines fil et soie;
Châles fil et doubles en soie;
Echarpes do do;
Voiles en filet différents genres;
Châles bernanis noire, 4, 5 et 6-4;
Aiguilles noires;
Mousseline de laine et châle laine;
Boutons, ganses et cordonnets, noires et couleurs (pour tailleur)
Boutons de fil, à griffes et jattes assortis de grandeurs;
Lacets fil blanc et noir;
Rubans de fil nos. assortis;
Peignes buffle, corne et écaille;
Rubans taffetas et satins, nos. assortis;
Chapeaux de paille, hommes et femmes;
Fleurs artificielles, bouquets et guirlandes;
Parfumeries assorties
Crème de Perse, pommades, essence, eau de cologne, poudre et savon.
Toujours en magasin un très grand assortiment de vins de Bordeaux divers crûs, de $17 à 30 la barrique.
BENJ. LACOSTE.
19 juin 108, rue Royale, entre Conti et St Louis

ARDOISES pour toitures—Récemment reçues et à vendre, un assortiment considérable d'ardoises des meilleures qualités et dimensions, savoir:—24 X 12, 22 X 12, 20 X 10, 16 X 10, 18 X 9, 14 X 8, et 14 X 8, à vendre en lots au gré des acheteurs par
LYALL & DAVIDSON,
19 juin 150, rue des Remparts et 64, rue du Camp

CUIVRE—Les soussignés ont un assortiment considérable de feuilles de cuivre, de toutes dimensions et poids, qu'ils offrent à vendre en lots au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON,
19 juin 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et qui ne seul connu, le Dr Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que aux dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 4 mai

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal 4 jan

A VENDRE par le soussigné pour clore des consignations:
100 barriques vin rouge Montferrand, St. Estèphe et Pauillac;
48 barils vinaigre blanc;
92 demi barriques vin rouge;
12 demi pipes et 30 quarts eau de vie Cognac;
1000 caisses vin St. Julien, Latte, Gruau Larose, Haut Brion.
4 caisses cops à l'huile.
12 av CHS. DUFOUR

ACADEMIE DE CARROLLTON.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.
Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.
Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.
Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.
Les préparatifs nécessaires auront lieu au plustôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'applique aux deux départements.
L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 5 janvier et finissant le 25 juin, celle d'été, commençant le 1e juillet et finissant le 20 décembre.
CONDITIONS—EXTERNES
Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune $2 par mois
Pour deux des langues mentionnées, 9
Pensionnaires par an, $300
Payables d'avance et par semestre.
REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans
Messrs Félix Garcia, Chs. Derbigny,
S. Hiriart, Josh. Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs F. Dugué, Miner Kenner,
Théophile Fortier
J. NICOL
22 oct—[illegible] & A. BARBAUD

HUILE ET VERT DE GRIS—16 barriques huile de sperme pure, clarifiée et non clarifiée, 20 barils huile mélangée, première qualité, 50 do. huile de poisson, aussi quelques caisses vert de gris, à vendre à bas prix par
20 juin W. HENRY FULLER, 42, Poydras.

CHARGEMENT DE BARCELONE.
LES soussignés offrent à vendre, en débarquement de la goélette Juanita, de Barcelone, les articles suivants, savoir:
110 barriques vin rouge,
42 barils amandes cassées,
9 sacs noix,
16 do piments,
49 jarres olives,
8 sacs [illegible]
120 milliers bouchons,
10 caisses raisins,
40 demi caisses raisins,
205 quarts de do
1 caisse briquets phosphoriques.
18 juin J. N. RICULFI & Co.

TISSOT,
Encoignure Ursulines et Condé.
MAGASIN de nouveautés, articles français, américains et autres, dépôt de soieries, entrepôt de saucissons de Lyon et de vin de Côte Rotie. Reçu par le navire Ville de Bordeaux, un assortiment de tout ce qu'il y a de plus nouveau et de mieux choisi en parfumerie.—Un joli choix de bijouterie fine, tel que colliers, bracelets, &c. Esprits et pincenettes dernier style; épingles pour parures et autres montres fines de toutes descriptions, étoffes à mantilles et écharpes, franges soie et en coton, ombrelles de fantaisie garnies en corail genre le plus nouveau, quantité d'autres objets de fantaisie et de goût. 20 mai—1m. 2f p.

IL manque du navire Mississippi, venant de New York, une petite caisse marquée S. dans un diamant, Natchez Mississipi. Une malle marquée L. Dorsey, Vicksburg, Miss. No. 364, et une caisse marquée H. Solomon, Little Rock Ark. On trouvera une récompense pour toute information tendant à faire retrouver ces objets.
JAMES E. WOODRUFF,
28 juin 55, rue du Camp.

ENTREPOT de Marbres Italiens, No. 2, rue Royale, maison [illegible]. Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grates de Russie, ornements en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différens articles d'Italie, qu'il vend à des prix fort réduits. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement pour ouvrages de cheminées de marbre, statues, &c.
N. B.—Il repare aussi les ornements en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv J. FILIPPINI

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus finis, et fait les tombes, les tablettes avec inscription en lettres taillées ou tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
24 déc—[illegible] C. L. SEIXAS

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations pour un genre d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Et ts-Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour remplir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il sera heureux d'exécuter toutes les commissions qui lui seront données. WM. DINN,
15 mai 11, Commune, encoig. Tchoupitoulas.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 34—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira en outre l'espèce. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes les graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER,
Floriste et marchand de Graines,
28 as rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres.

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, et provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines; aussi, jaloux de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à de pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché feront bien de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE,
rue du Canal, No. 7,
8 mars à une porte de la rue des Magasins.

Parti marron de chez les soussignés, le 1er mars dernier, le nègre MORRIS, sa taille est de 5 pieds 2 ou 3 pouces; d'une constitution assez faible, ayant 35 ou 40 ans, et une hernie. Il était cuisinier à l'Hôtel de M. Armstrong, dans la rue du Canal. Une récompense généreuse sera donnée à quiconque le ramènera chez le soussigné.
W. E. & R. MURPHY,
28 mai 132, Vieux Bassin.

No. 138.

BY BULL[illegible]